



**Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs
Professeurs des Écoles, AESH, PsyEN et contractuels
Education Nationale**

de Seine-Maritime

Motion des personnels réunis en stage syndical avec le SNUDI FO 76

Nous sommes 24 enseignants et AESH réunis en stage ULIS avec le SNUDI-FO 76 le 27.03.25.

Nous dénonçons les conséquences catastrophiques dans les écoles de l'acte 2 de l'école inclusive et de l'externalisation des ESMS. Par manque de places, les MDPH tendent à rejeter les orientations et les préconisations des professionnels pour s'adapter à l'offre disponible au lieu de s'adapter aux besoins réels des élèves. Cela se traduit par un glissement des profils des élèves notifiés : les élèves d'IME sont en ULIS, les élèves d'ULIS en SEGPA et les élèves de SEGPA sont en milieu ordinaire.

Mais au lieu d'en tirer les conclusions qui s'imposent et de créer les places nécessaires dans les ESMS, le gouvernement poursuit sa fuite en avant avec le démantèlement de l'enseignement spécialisé. Cette situation aboutit à toujours moins de prise en charge pour les élèves et des conditions de travail toujours plus dégradées pour les personnels.

Nous appelons tous les collègues à signer la pétition de la FNEC FP-FO qui porte ces exigences.

Dans cette situation, comment accepter que le président Macron et son Gouvernement minoritaire poursuive, par tous les moyens, sa politique destructrice et régressive de l'Ecole publique ?

Nous refusons une inclusion systématique qui ne peut pas correspondre à l'ensemble des profils des élèves. La pédagogie ne peut pas se substituer aux soins.

C'est pourquoi, nous revendiquons :

- Un statut de fonctionnaire, un vrai salaire, un temps plein sur la base de 24h pour les AESH ;
- La création des postes d'AESH à hauteur des besoins réels des élèves ;
- La mise en place d'une prime de spécialisation par les AESH exerçant en dispositif ULIS ;
- L'uniformisation des temps d'accompagnement alloués aux dispositifs ULIS : 34h dans le second degré et 24h dans le 1er degré ;
- L'abandon des PIAL et des futurs PAS ainsi que le rétablissement de l'aide humaine individualisée ;

- Le maintien de toutes les structures et établissements spécialisés et la création immédiate de places à hauteur des besoins ;
- L'abandon des pôles ressources et des EMAS qui se substituent à la prise en charge réelle des élèves par les enseignants spécialisés et conduit à la culpabilisation des personnels ;
- La mise en place de RASED complets pour 800 élèves ;
- L'ouverture de postes spécialisés à hauteur des besoins et de permettre pour tous les enseignants qui les occupent d'accéder à la formation de spécialisation ;
- Retour d'une formation par option pour les enseignants spécialisés prenant pleinement en charge les élèves
- La possibilité pour tous les PE d'accéder aux postes ULIS collège et RASED via le mouvement intra-départemental ;
- Le respect de la réglementation en matière d'effectifs dans les ULIS : 12 dans le 1er degré et 10 dans le 2nd degré ;
- Que tous les enseignants spécialisés perçoivent l'indemnité de fonctions particulières ;
- L'accès à la prime de professeur principal pour les coordonnateurs ULIS et les enseignants de SEGPA ;
- Le dégagement de 3h hebdomadaires, pour les coordonnateurs dans les ULIS, d'un temps de concertation avec les autres acteurs de la scolarisation des élèves bénéficiant de l'ULIS ;
- L'abandon des 470 suppressions de postes et la création des postes nécessaires ;
- L'abandon de la journée de carence et de l'indemnisation des jours d'arrêt maladie à 90% !
- L'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice ;
- L'abrogation de la réforme des retraites Macron-Borne ;
- Le retrait de toutes les contre-réformes comme l'acte 2 de l'école inclusive qui détruisent l'École publique !